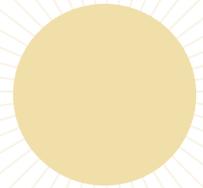


MISSION BAIRON

*remodeler
pour renforcer
l'attractivité*



MISSION BAIRON :

REMODELER POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ



Le Conseil départemental des Ardennes ambitionne de faire du lac de Bairon une véritable station touristique, particulièrement attractive, grâce à de nouveaux services et des équipements de loisirs et sportifs plus modernes et plus proches des besoins du public. D'importants travaux vont bientôt démarrer, dès la fin de cette année 2023, pour redynamiser le lieu, considéré comme l'un des plus beaux sites naturels du département. Le projet tient d'ailleurs compte de cet aspect et prévoit de préserver l'identité sauvage et naturelle du lac de Bairon, chère aux touristes et aux usagers ardennais.

200 000

c'est le nombre de personnes,
Ardennais et touristes, qui fréquentent
le site du lac de Bairon chaque année.

Niché au cœur du 08, entre les communes de Bairon-et-ses-environs et Sauville, le lac de Bairon, d'une superficie de 120 hectares, est constitué de deux étangs séparés par une digue : le vieil-étang et sa roselière, transformés en réserve naturelle classée Natura 2000, et une retenue d'eau destinée à alimenter en eaux le canal des Ardennes et permettre en même temps les activités nautiques.

Le Conseil départemental des Ardennes coordonne le développement et la promotion du site, en partenariat avec la 2C2A (communauté de communes de l'Argonne ardennaise), la commune de Bairon-et-ses-environs, l'office de tourisme Destination Sud-Ardennes et VNF (Voies Navigables de France), ainsi que les partenaires privés présents sur le site. Il assure également l'aménagement, l'entretien et la sécurité de la baignade et de la navigation.



Le Département est par ailleurs propriétaire de la salle polyvalente multisports et de la base de loisirs. Sur place, les sentiers de promenade, les aires de jeux et la plage de sable invitent à la détente et au bien-être. **Le site est fréquenté tout au long de l'année : il accueille près de 200 000 visiteurs, dont des milliers de baigneurs qui viennent pour profiter du lac. L'événement « Lac en Fête », qui s'est déroulé cette année le 26 août 2023, a rassemblé à lui tout seul 1 675 personnes.**

L'ambition affirmée du CD08 pour le site du lac de Bairon réside donc dans une augmentation de son attractivité.

Les travaux qui vont être réalisés permettront de booster davantage la fréquentation touristique, pendant la période estivale mais aussi tout au long de l'année, notamment en élargissant le profil d'usagers : sportifs, seniors, personnes à mobilité réduite... L'objectif est de compléter l'offre de services existante, et de faire évoluer les équipements sportifs et de loisirs pour les rendre plus modernes et plus proches des besoins du public.

La concertation au cœur du projet

Le CD08 a souhaité placer la concertation au cœur de son projet. Des enquêtes, au travers d'ateliers et de questionnaires, ont été effectuées cet été par des agents du CD08, qui sont allés au contact direct des usagers et des touristes. Les échanges ont permis de mesurer le niveau de satisfaction et surtout, les attentes. L'association des usagers du lac est placée également au cœur de la démarche, qui intègre aussi des phases d'observation des comportements sur site. Enfin, de nombreux entretiens se sont déroulés avec tous les acteurs concernés par l'évolution du site. Les échanges se poursuivront tout au long du projet.

LES AXES PRIORITAIRES DU PROJET :

— Le développement de l'attractivité du site en toutes saisons, à travers un réaménagement des espaces publics :

—— Réorganiser la composition, la complémentarité et la visibilité des espaces tout en veillant à l'intégration paysagère et naturelle (espace loisirs, pôle d'activités nautiques et terrestres, nouvel espace détente et pique-nique, accueil de plein air, zone bar et restauration rapide ...),

—— Proposer de nouveaux équipements et services répondant aux besoins actuels des différents profils d'utilisateurs (famille, seniors, sportifs, PMR, etc.) dont des équipements terrestres ludiques et sportifs supplémentaires (beach sport, city stade, pumptrack, etc.),

—— Créer un cheminement de promenade sur tout le site et autour du lac dédié aux modes doux (piétons, cyclotouristes...) avec une connexion vers la Voie verte Sud-Ardenne.

— La sécurisation du site pour les piétons/cyclistes :

—— Fermer à la circulation motorisée la portion de la RD traversant les installations touristiques, tout au moins en haute saison,

—— Utiliser le chemin de promenade du tour du lac comme axe principal de desserte des installations touristiques.

— L'amélioration de l'offre de stationnement :

—— Aménager deux zones de stationnement aux entrées Est et Ouest du site connectées par une liaison spécifique, pour minimiser la circulation motorisée au niveau des espaces loisirs, plage et restauration,

—— Veiller à l'intégration naturelle de ces nouveaux équipements (désimperméabilisation, couvert arboré...).

— Une nouvelle station d'épuration :

Mettre en conformité l'assainissement collectif par la reconstruction de la station d'épuration. Les travaux sont prévus pour fin 2024.

— La qualité de l'eau du lac :

Un plan d'actions contre les cyanobactéries, sera suivi parallèlement au projet. Seules des actions à long terme sont à envisager, afin de réduire les rejets de nitrates et de phosphates dans l'eau. Sur le bassin versant concerné, cela vise les usages agricoles d'une part, l'assainissement non collectif et la restauration écologique du ruisseau du Biron d'autre part. Une réunion avec les acteurs concernés sera organisée au printemps par le CD08 pour co-construire le plan d'actions. L'Agence de l'Eau apporte un soutien financier.



2 nouvelles maisons

— La maison du lac :

Inclusive et accessible à tous les publics, la future maison du lac offrira un lieu d'accueil et d'hébergement pour les groupes, les stages sportifs ou encore les classes vertes et les classes natures.

Positionnée en amont de la plage, elle comportera tous les espaces dédiés à ses futures fonctionnalités : accueil, administration, formation ou enseignement, restauration et hébergement...

— Le pôle d'activités nautiques et terrestres :

Dédié à la pratique du sport nature encadré, nautique comme terrestre, le futur pôle d'activités nautiques et terrestres aura également une approche universelle, pour être accessible à tous les publics.

Les études sont en cours pour bien prendre en compte les usages actuels, et intégrer les nouveaux besoins : espaces d'accueil, accès au lac, espaces de stockage, locaux techniques...

Les activités d'accueil en centre de loisirs et du pôle nature proposées par l'APSCA sont maintenues durant les travaux. Des aménagements sont spécifiquement réalisés à cet effet au niveau de la salle polyvalente.

À venir ...

|
2024

Démolition de la base de loisirs actuelle de février à fin avril

|
Accueil de nouveaux commerces, bar et petite restauration dès cet été.

|
Recrutement d'un maître d'œuvre chargé d'étudier le projet définitif et de lancer les procédures réglementaires préalables au lancement des travaux.





STATION TOURISTIQUE DE BAIRON

Plan simplifié de réaménagement
des espaces et équipements publics





Contact

Conseil départemental des Ardennes
Direction Générale des Services Départementaux
Direction de la Communication

Hôtel du Département - CS 20001 - 08011 Charleville-Mézières Cedex
Tél : 03 24 59 60 85
Mail : communication@cd08.fr